

MASTER PROFESSIONNEL PROTECTION DES DROITS FONDAMENTAUX ET DES LIBERTES

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 3

UE1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Enseignements fondamentaux	-matière principale à choisir entre : -droit privé -droit public -histoire du droit -science politique	30		30	15	écrit	3		3
	- dominante mineure (à choisir parmi les 3 autres matières)	30		30	5	oral	1		1
TOTAL UE1		60h		60h	20		4		4

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE2	discipline	CM	TD	Total	ECT S	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
	Métho – recherche								
	méthodologie	10		10		pas d'examen			
	1 séminaire à choisir parmi la liste suivante (à partir duquel sera rédigé un dossier de recherche)				10			2	2
	<i>option droit privé</i> - droit du vivant et des biotechnologies et droit du corps humain - protection des droits dans la famille - entreprise et citoyenneté -protection procédurale des personnes		10 10 10 10						
	<i>option droit public</i> -contentieux des libertés - libertés économiques et droit communautaire - libertés locales		10 10 10						
	<i>option histoire du droit</i> (séminaires mutualisés avec le M2 professionnel droit processuel) - histoire de la justice et des institutions judiciaires - histoire de la procédure pénale -histoire du droit administratif et de la juridiction administrative		10 10 10						
	<i>option science politique</i> - histoire des idées politiques et sociologie politique -démocratie et institutions politiques -développement durable et droit de l'environnement - protection internationale des droits de l'homme et droit humanitaire.		10 10 10 10						
	<i>Séminaire ouvert aux 4 mentions :</i> - Droit des étrangers		8						
	TOTAL UE2	10	148h	158h	10			2	2
	TOTAL S3	70	148	218	30		4	2	6

SEMESTRE 4

UE3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Enseignements complémentaires	Matière complémentaire 1 (à choisir parmi les 2 matières restantes : droit public, droit privé, histoire du droit, science politique)	30		30	5	oral	1		1
	Matières complémentaire 2	30		30	5	oral	1		1
TOTAL UE3		60h		60h	10		2		2

UE4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Mémoire	Mémoire (à rédiger dans l'option choisie parmi les séminaires proposés)		10		15			4	4
	Culture générale				5			1	1
TOTAL UE4			10	10	20			5	5

TOTAL S4	60	10	70	30			2	5	7
-----------------	-----------	-----------	-----------	-----------	--	--	----------	----------	----------

TOTAL	130h	158h	288	60			6	7	13
--------------	-------------	-------------	------------	-----------	--	--	----------	----------	-----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004 ;

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr>

● Sessions d'examen : précisions

Epreuves portant sur les cours théoriques

Une épreuve écrite (coef.3) subie la matière d'enseignement théorique correspondant à la mention choisie, et portant sur un seul sujet, a lieu avant le 1^{er} mai (durée : 4 heures)

Trois épreuves orales (coef.1 chacune) subies dans les trois autres matières d'enseignement théorique ont lieu courant mai.

Contrôle des enseignements méthodologiques

Le cours méthodologique ne fait pas l'objet d'un examen

Dossier de recherche

Un dossier de recherche (coef.2) doit être rendu en février.

Il doit être examiné par deux enseignants dont le directeur de recherches.

La soutenance d'un mémoire (coef.4) a lieu avant le 10 juillet. Le texte définitif reprographié doit être rendu en quatre exemplaires, mais aucune soutenance ne peut avoir lieu si le texte n'est pas soumis, préalablement à la frappe définitive, au directeur des recherches. Le jury de soutenance réunit au moins deux enseignants dont le directeur des recherches.

Une épreuve orale de culture juridique et politique générale (coef.1), appréciée par un jury de deux enseignants, se déroulera à l'occasion de la soutenance du mémoire.

L'étudiant est admis s'il obtient une moyenne générale (semestre 3 + semestre 4) supérieure ou égale à 10 sur 20.

Une deuxième session est organisée à l'intention des étudiants qui ont échoué à la 1^{ère} session, elle porte obligatoirement sur toutes les matières qui n'ont pas été validées à l'intérieur des UE non acquises, à l'exclusion des matières qui ont été sanctionnées dans le cadre du contrôle continu. La deuxième session a lieu au plus tard mi octobre.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

Au niveau LICENCE, l'étudiant pourra accéder de droit au semestre suivant à condition qu'il n'ait qu'un seul semestre non validé dans son cursus. Il est cependant conseillé aux étudiants qui n'ont pas validé le semestre S1 de donner priorité à ce dernier avant d'envisager une poursuite d'études en S3.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.